

La preuve par l'image à Liège

Présentation

Depuis 2010, l'Acfas (association canadienne de promotion et de défense de la recherche en français) organise « La preuve par l'image ». Ouvert à tous les chercheur·e·s, débutants ou confirmés, l'événement est dédié aux images, qu'elle que soit leur nature, issues de la recherche dans tous les domaines du savoir.

En 2019, le CNRS organisait la première édition française du concours. En 2020, c'est à l'ULiège, par l'entremise de Réjouissiences, que se déroulera la première déclinaison belge de l'événement. Les images seront récoltées entre le 10 juillet et le 30 septembre 2020.

Elles seront ensuite soumises à une sélection au terme de laquelle un maximum de vingt images seront retenues. Une attention particulière sera accordée à la justesse de l'articulation entre l'image et le commentaire qu'elle rend possible, ainsi qu'aux qualités techniques de l'image (résolution, netteté, etc.).

L'exposition se tiendra du 19 novembre au 1er décembre 2020, à la galerie commerçante Médiacité. Lors de la Nuit des Chercheurs (27 novembre 2020), le public sera invité à voter pour élire son image préférée. Par la suite, cette sélection d'images pourrait donner lieu à d'autres expositions.

Règlement 2020

Qui peut participer ?

Le/la participant·e est un·e chercheur·e, rattaché·e à l'Université de Liège : doctorant·e, post-doctorant·e, enseignant·e-chercheur·e, tout·e chercheur·e membre du personnel scientifique ou académique de l'Université de Liège, logisticien·ne de recherche. Tous les domaines de la recherche couverts par l'ULiège sont concernés.

Le/la participant·e doit être l'auteur·e de l'image qu'il ou elle soumet au concours et en posséder tous les droits, y compris l'autorisation de la ou des personnes qui y figurent. (Le cas échéant, le/la participant·e pourra en fournir la preuve.)

Le/la participant·e fournit un bref descriptif de son statut, de ses fonctions et de ses recherches au sein de l'Université de Liège.

Le/la participant·e accompagne son image d'un commentaire explicatif.

Les participant·e·s dont l'image est retenue pour l'exposition s'engagent à participer aux éventuelles activités de communication relatives à l'image qu'ils proposent. Ils s'engagent notamment à rédiger le cartel d'accompagnement de leur image et à amender ce dernier en tenant compte des suggestions éventuelles formulées par les organisateurs.

Quelle image est éligible ?

Est acceptée toute image réalisée par un·e chercheur·e dans le cadre de ses recherches au cours des cinq dernières années. L'image « illustre » ou « raconte » la recherche : elle donne à voir l'objet ou la méthode de la science.

Est acceptée une image prise sur le terrain ou issue d'un imageur. Les images de toute nature seront donc acceptées.

L'image peut être retouchée, pour autant que ni le sens ni le contenu ne s'en trouvent altérés.

L'image doit être accompagnée, obligatoirement, d'un titre ainsi que d'une description (500 à 1000 caractères, espaces compris) compréhensible par le grand public et rédigée en français. Il importe particulièrement que le texte soit compréhensible par les non-spécialistes et adapté aux publics visés. C'est pourquoi, si l'image est sélectionnée, ce texte d'accompagnement pourra être modifié à la demande de Réjouissiences et dans le sens qui sera indiqué à l'auteur·e.

La taille et le format du fichier doivent être compatibles avec une impression en grand format.

Sélection, exposition, concours

Les images sont à transmettre à Réjouissiences (sciences@uliege.be), entre le 10 juillet 2020 et le 30 septembre 2020.

Seules les candidatures complètes, respectant les critères du présent règlement et soumises dans les délais impartis seront prises en considération. Par le dépôt de sa candidature, chaque participant·e marque son consentement au présent règlement.

Parmi les images récoltées, un maximum de vingt seront retenues par l'équipe de Réjouissiences et les membres de l'ARD de l'ULiège (Administration de la Recherche et de l'Innovation).

Les auteur·e·s dont l'image aura été retenue seront averti·e·s par e-mail la semaine du 12 octobre 2020.

Ces images, assorties de leur cartel explicatif respectif, seront exposées, une première fois, dans la galerie commerçante Médiacité, du 19 novembre au 1er décembre 2020.

À l'occasion de la Nuit des Chercheurs 2020, le public de la Nuit des Chercheurs sera invité à voter pour désigner son image préférée. Le résultat du vote sera annoncé ultérieurement, sur le site internet de Réjouissiences, ses comptes Facebook, Twitter et Instagram.

Une information sera dispensée sur cet événement via les canaux de communication habituels de Réjouissiences et de l'Université de Liège.

Seules les images retenues pour l'exposition seront diffusées par Réjouissiences, l'ULiège et l'Acfas. Les images non sélectionnées ne seront pas conservées.

Toute décision des organisateurs à l'égard de tout aspect de ce concours, y compris l'admissibilité ou la disqualification des formulaires de participation, des commentaires ou des images sera finale et sans appel.

Tout·e participant·e dont l'image est retenue pour l'exposition doit consentir, dans le cadre de la promotion de la recherche, à l'utilisation, à la modification, à la reproduction, à la publication, à la transmission et à la diffusion, par les organisateurs et/ou les partenaires de l'événement, de son nom et de son image. Et ce, à but non commercial et en rapport avec les missions de service public de Réjouissiences, dans le cadre de la promotion de l'événement, des participant·e·s ou de la recherche.

Les participant·e·s dégagent Réjouissiences de toute responsabilité quant à tout dommage de quelque nature que ce soit pouvant résulter, directement ou indirectement, de leur participation ou tentative de participation à l'événement.

L'événement peut, à tout moment et sans préavis, être modifié, suspendu, voire supprimé par Réjouissiences sans avoir à motiver sa décision, ni que sa responsabilité puisse être recherchée à cet égard, à quelque titre que ce soit. Aucun dédommagement ni indemnité ne pourra être réclamé à Réjouissiences.